

Cher Client,

La valeur lettre clé\* va changer (modification de l'index), elle prendra effet au 1er Octobre 2011.

MÉDECINS		DENTISTES	
Valeur Lettre Clé		Valeur Lettre Clé	
3.7710	3.6790	4.5761	4.4645
A partir du 01/10/2011		A partir du 01/10/2011	
Nouveau : 3.7710	Ancien : 3.6790	Nouveau : 4.5761	Ancien : 4.4645
KINÉ		INFIRMIERS	
Valeur Lettre Clé		Valeur Lettre Clé	
3.7795	3.6873	4.8144	4.6970
A partir du 01/10/2011		A partir du 01/10/2011	
Nouveau : 3.7795	Ancien : 3.6873	Nouveau : 4.8144	Ancien : 4.6970

Vous pouvez vous-même effectuer la modification de cette valeur dans le logiciel Praxis 2.2 ou Praxis 2.3, pour que votre tarification soit correcte. Lisez attentivement la procédure.



**Si vous disposez d'une version multipostes de Praxis, il faut impérativement faire quitter les autres postes de Praxis avant de commencer cette procédure. La procédure n'est à appliquer que sur un poste.**

**Il faut également disposer des droits d'administrateur !**



**Il faut que vos factures d'avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 (1<sup>er</sup> juillet 2010 kinés) soient saisies !**

Fermez toutes les fenêtres dans Praxis avec le bouton .


## 1ère étape

•Faites votre sauvegarde ou copie de sécurité comme d'habitude. Et vérifiez qu'elle a été faite correctement.

## 2ème étape

• Dans la fenêtre **Outils - Cabinet**, appuyer sur  pour saisir la nouvelle lettre clé dans le champ vert et sélectionnez la date à partir de laquelle la nouvelle lettre clé sera valable (01/10/2011). Cliquez sur le bouton  pour valider. Vérifiez que la zone rouge comporte l'ancienne lettre clé, sinon la ressaisir (puis revalider).

## 3ème étape

•Retournez dans le champ vert (nouvelle lettre clé) et cliquez sur le bouton  et cliquez sur Oui pour lancer la mise à jour des anciens coefficients.

• Fermer la fenêtre **Outils - Cabinet**.

Nous restons à votre entière disposition pour plus d'informations.

**Micromed S.A.**

**\* Données non contractuelles. Veuillez vous renseigner de l'exactitude de ces données auprès de la CNS ou de votre association professionnelle.**